

Peut-on laisser les personnes handicapées parler des MSP ?

Les enjeux d'une parole dominée

Claudia Barril (CEMS-EHESS)

Cédric Terzi (Université de Fribourg (Suisse) et CEMS-EHESS)

Sommaire

La fête du Wetripantu et la visite des journalistes	2
Les enjeux de la parole dominée	5
Qui parle ?	6
De quoi parle-t-on ?.....	9
Comment parle-t-on ?.....	10
Peut-on laisser des personnes handicapées parler des MSP ?.....	13

Texte présenté aux journées du 30ème anniversaire
de la formation des Maîtres socio-professionnels

Yverdon,-les-Bains, le 27 juin 2002

La fête du Wetripantu et la visite des journalistes

Pour commencer, nous allons vous raconter une petite histoire observée il y a deux ans au Chili. Elle s'est passée dans une communauté mapuche de la région du Bio Bio, à l'occasion du Wetripantu. Cette fête, qui a été traduite comme le « nouvel an mapuche », célèbre le solstice d'hiver et donc le retour du soleil. C'est à cette occasion que sont renouvelés les pouvoirs de la Machi, c'est-à-dire de la Shaman chargée de lutter contre les forces du mal.

Ce jour-là, en arrivant pour la fête, les gens de la communauté se sont assis autour des feux, et ils ont appris que le Maire, d'origine mapuche, aurait demandé au mari de la Machi si des journalistes du Canal Catholique chilien pouvaient filmer la cérémonie, et que ce dernier aurait accepté.

Lorsqu'il a appris cela, le Lonko, chargé de diriger la fête, a paru surpris. Il s'est approché de l'époux de la Machi, et il a discuté avec lui pour en avoir le cœur net. Ce dernier lui a confirmé qu'il ne s'agissait pas d'une rumeur. Le Lonko a alors dit tout net qu'à son avis, il n'était pas question que des journalistes tournent des images de la cérémonie. Un petit peu gêné, le maire a bien essayé d'intervenir en faveur des journalistes. Mais face à l'inflexibilité du Lonko, il a bien fallu qu'il aille expliquer la situation à l'équipe de télévision qui venait d'arriver sur les lieux.

Pendant ce temps, les hommes se sont réunis pour discuter du problème. La plupart étaient du même avis que le Lonko. Quel est l'intérêt des Mapuches d'autoriser des journalistes chiliens, des Winkas, c'est-à-dire des étrangers, à tourner un reportage ? De toute manière ce sont eux qui sont les seuls à profiter des images des Mapuches et de leurs rituels qu'ils vendent à prix d'or à des télévisions. Et tout cela alors que les Winkas, qu'ils soient journalistes ou téléspectateurs, ne comprennent de toute manière rien aux traditions mapuches. Sur ce point, tous les hommes pour considérer que le Wetripantu est leur fête. Ils doivent pouvoir s'y sentir chez eux, faire ce qu'ils veulent – boire, danser, entrer en transe – sans avoir à se soucier du regard des Wingkas. Finalement, c'est à la satisfaction de tous que le Lonko a publiquement remis en question la légitimité du maire mapuche qui accompagnait les journalistes (existence du conflit avec les institutions chiliennes), et tranché la discussion dans les termes suivants : « Les cérémonies rituelles et religieuses ne peuvent pas être filmées. La tradition devrait rester dans la sphère de la communauté ». Le groupe des hommes s'est dissout et le Lonko a invité les journalistes à participer à la cérémonie en leur précisant qu'ils n'auraient pas l'autorisation de filmer.

Pour eux, tout est espoir n'était pourtant pas perdu. En effet, quelques participants leur ont laissé entendre qu'ils pourraient éventuellement prendre

quelques images, pour autant que la Machi n'y figure pas (existence des croyances religieuses). Déçus mais pas abattus, les journalistes ont décidé d'attendre une hypothétique autorisation de filmer. Ils sont ainsi restés jusqu'à la fin de la fête. Ils ont dansé, ils ont bu de la chicha, mais ils n'ont finalement pas pu prendre la moindre image.

Quelle mouche a donc bien pu piquer les Mapuches ? Ne sont-ils pas les premiers à se plaindre que les Wingkas ne les comprennent pas et ne prennent pas en considération la spécificité de leur culture et de leurs traditions ? La venue des journalistes leur offrait une occasion rêvée de prendre la parole, de faire connaître le Wetrípantu, de montrer la richesse de leurs traditions. Or, qu'ont fait les Mapuches ? Au lieu de saisir cette opportunité, ils ont refusé que des journalistes tournent leur reportage. Ils ont congédié ceux qui leur auraient permis de sortir de l'ignorance et de l'oubli qui leur sont habituellement réservés par les Chiliens, sur le seul prétexte qu'ils sont Wingkas, étrangers. Il y a décidément de quoi se poser des questions sur les Mapuches. En agissant de la sorte, n'ont-ils pas fait que conforter l'idée, largement répandue, selon laquelle les Mapuches et les Wingkas sont étrangers les uns aux autres et qu'ils n'ont rien en commun entre eux ? Finalement, n'ont-ils pas agi contre leurs propres intérêts ? En privant les autres de leurs images et de leurs paroles, ils se sont eux-mêmes réduits au silence et à l'invisibilité, au moment même où des journalistes leur offraient une tribune pour s'exprimer librement.

Effectivement, les apparences parlent en leur défaveur. Pourtant, les Mapuches ne sont pas tombés sur la tête. Au contraire, leur argumentation à ce sujet, montre qu'ils sont parfaitement au courant de ce que signifie la production et la diffusion d'un reportage télévisé. D'une part, au fil de leurs discussions, ils se sont inquiétés du regard que les journalistes porteraient sur eux et leur cérémonie. En effet, rien ne garantissait que leur point de vue extérieur ne les mène pas à détacher les rituels de la culture dans laquelle ils prennent sens. Finalement, la cérémonie télévisée, privée de son contexte d'origine, pourrait conforter les lieux communs et les stéréotypes les mieux ancrés au sujet de Mapuches suspectés de flemmardise et d'alcoolisme. D'autre part, les Mapuches se sont inquiétés du contexte dans lequel les scènes tirées de la cérémonie seraient diffusées. Ils ont en particulier redouté que les téléspectateurs chiliens portent sur le Wetrípantu un regard folklorisant, n'y voyant que la confirmation de la distance qui les sépare d'une culture étrange qui leur échappe. Livrées à des destinataires non initiés aux coutumes de la communauté, rien n'empêche que les images confirment certains stéréotypes et finissent par se retourner contre les Mapuches.

En refusant de se laisser filmer, les Mapuches n'ont donc pas pris une décision de censure arbitraire. Ils ont simplement refusé de se soumettre au regard potentiellement folklorisant des journalistes et de leurs téléspectateurs,

c'est-à-dire à un point de vue ne voyant dans les cérémonies que la confirmation de la différence irréductible des Mapuches. En décidant de « rendre invisibles » certaines des pratiques de la communauté, ils ont donc adopté une stratégie de contrôle de leur propre image, et de l'information diffusée à leur sujet. Ils ont réagi à une relation historique de domination, cherchant formuler un contre discours pour renverser les regards stéréotypés. Leur souci de l'image exprime donc une volonté de proposer un autre discours, construit par eux-mêmes, et directement lié aux représentations qu'ils ont de leur propre culture. En disparaissant face aux caméras, ils n'ont pas seulement mis un terme à l'instrumentalisation de leur image, ils ont manifesté leur volonté de devenir actifs dans la transmission de leur propre image.

Pour bien situer les choses, faisons un petit détour par le contexte social et historique dans lequel est intervenu ce refus de se laisser filmer. Tout d'abord, il convient de rappeler que cela fait longtemps que l'image est un enjeu central des relations entre les Mapuches et les Wingkas. C'est dès le début du XX^{ème} siècle qu'un ensemble de photographies de Mapuches, faites par des étrangers, ont commencé à circuler dans la société chilienne. Ces images étaient alors la manière privilégiée de représenter ce peuple. Elles ont esquissé un portrait des Mapuches saisis dans des canons esthétiques occidentaux, et mis en scène de manière à servir les seules finalités des Wingkas. Ainsi, leur point de vue sur l'autre, « l'indien » est progressivement devenu celui que l'on entretient envers un objet de curiosité et d'exhibition, dans un rapport où prévaut une sorte de narcissisme culturel au détriment de l'altérité. C'est ainsi que les Mapuches sont entrés dans le folklore chilien, au titre d'icône représentant l'identité nationale.

Actuellement, la situation est sensiblement différente. En particulier depuis que des organisations mapuches urbaines produisent leurs propres documentaires. Un indicateur de l'importance de ce phénomène est que l'année dernière les associations mapuches urbaines ont demandé 50 caméras de vidéo à cette fin.

Une première série de reportages qu'ils ont tournés traitent avant tout de l'expérience du mépris social. Leurs thèmes sont notamment : la migration, l'injustice, les femmes de ménage mapuches qui renoncent à une famille propre et qui sont soumises à un traitement méprisant. Ces vidéos expriment le point de vue d'une expérience subjective et donc incontestable. Mais elles montrent surtout que les Mapuches refusent désormais de se soumettre au seul regard que les autres portent sur eux. Au contraire, ils cherchent à investir l'espace public afin de donner leur point de vue sur leur expérience de groupe dominé. Selon eux, la création documentaire est un moyen d'affirmer leur estime d'eux-mêmes et de contrecarrer les regards dévalorisants. Ils veulent apparaître dans l'espace public avec une image définie par eux-mêmes. Ils veulent mettre en évidence leur attente d'être reconnus par les autres Chiliens avec leurs spécificités (art,

coutumes, langue...), et non pas sur la base de propriétés péjoratives qui leur seraient attribuées par d'autres (la flemmardise, l'alcoolisme).

Un deuxième ensemble de vidéos est lié aux représentations de leur spécificité culturelle revendiquant une tradition « authentique ». Ils présentent des fêtes traditionnelles qui sont ré-interprétées et réinventées dans un contexte urbain. Un aspect frappant est que ces documentaires reprennent à leur compte des icônes utilisées au début du siècle dernier pour donner forme au mythe de l'identité chilienne. Il est donc possible d'affirmer qu'il existe une communauté d'usage des icônes et des représentations, ce qui situe la production documentaire mapuche dans une situation particulièrement ambiguë. Elle se trouve réduite à choisir entre la représentation du bon sauvage et celle du Mapuche authentique. Tout cela est pertinent par rapport au contexte de réception des créations des Mapuches qui pourront ouvrir des possibilités d'intercompréhension ou au contraire donner lieu à des malentendus. Ainsi, une vidéo réalisée par des Mapuches sur une cérémonie religieuse, utilisant des icônes issues du folklore national, peut donner lieu à une pluralité d'interprétations. Pour les Mapuches, elle pourrait renvoyer à leur expérience de pratiques culturelles vivantes et chargées de sens pour eux. Inversement, pour un public occidental, cette même vidéo pourrait confirmer une image folklorique et des stéréotypes dépréciatifs.

Les enjeux de la parole dominée

Nous n'avons pas introduit notre propos par la petite histoire des Mapuches pour ajouter une touche d'exotisme à cette journée. Il s'agissait avant tout de rendre sensible un problème pratique : Prendre la parole comporte toujours un enjeu, surtout pour les personnes qui ont plus l'habitude d'être dites que de parler elles-mêmes. Ainsi, les Mapuches se montrent vigilants lorsqu'ils envisagent la possibilité de parler publiquement. En particulier, ils vérifient qu'ils maîtrisent leur propre discours, le lieu à partir duquel ils s'expriment, ce dont ils parlent, la manière dont leurs faits et gestes seront retransmis, et la manière dont ils seront reçus par des spectateurs susceptibles par exemple de voir dans la consommation rituelle d'alcool la démonstration de l'alcoolisme dont ils seraient affligés.

Ainsi, les Mapuches distinguent nettement les situations dans lesquelles ils prennent la parole et celles dans lesquelles quelqu'un les fait parler ou leur donne la parole. Dans le premier cas, ils s'avèrent prolixes, comme le montre le travail déployé ces dernières années par les associations urbaines qui produisent des reportages et des documentaires. En effet, faute de maîtriser la réception de leurs propos et de leurs images, ce sont eux qui contrôlent leur production et leur diffusion. En revanche, nous avons vu qu'ils se montrent nettement plus

réticents lorsqu'une équipe de télévision vient les faire parler et leur donner la parole. Plutôt que de perdre la maîtrise de leur discours et de leur image, et de prendre le risque d'être mal compris et de voir leurs traditions réduites à un simple folklore, ils préfèrent se taire et rester invisibles.

Ce petit exemple nous apprend qu'il est particulièrement difficile de prendre la parole pour les groupes dominés ou discriminés. Cette observation vaut pour les Mapuches comme pour les personnes handicapées. Longtemps privés de parole, leurs propos et leur image sont toujours précédés par un discours antérieur. Dès lors, tout ce qu'ils pourront dire ou faire est susceptible d'être interprété de telle sorte que cela ne fera que confirmer la pertinence d'un cadre de référence qui les précède et leur échappe. Analysé dans ce contexte, le silence apparaît alors comme une forme de résistance légitime à un ordre social habituellement tenu pour acquis. Il nous enseigne que les groupes dominés peuvent parfois avoir avantage à se taire. Parce que, pour eux, parler c'est toujours prendre le risque de reproduire des lieux communs et des stéréotypes à dominante péjorative.

L'expérience du festival vidéo d'aujourd'hui pose des problèmes pratiques similaires à ceux rencontrés par les Mapuches. Demander aux travailleurs handicapés des ateliers protégés de parler des MSP, c'est inverser l'ordre usuel des choses. Habituellement, ce sont les MSP qui observent leurs stagiaires, écrivent des rapports à leur sujet, parlent d'eux à l'occasion de leurs colloques d'institution, etc.

La visite des journalistes chez les Mapuches nous apprend que, lorsque le sens de la parole s'inverse, des enjeux surgissent et deviennent visibles. Afin de les mettre en évidence, nous poserons trois questions aux films que nous venons de visionner. Tout d'abord, nous nous demanderons qui y prend la parole. Ensuite, nous examinerons de quoi ces personnes parlent. Enfin nous nous intéresserons à leur manière d'en parler. Si l'on s'en tient aux intentions des organisateurs, les réponses à ces questions sont relativement simples : ce sont les personnes handicapées qui parlent librement du rôle des MSP. Pourtant, en visionnant les vidéos, il nous est apparu que les choses méritent d'être nuancées. Les réalisateurs de ces différents documentaires ont choisi des stratégies différentes pour mettre en scène les propos de leurs interlocuteurs. Voyons ce qu'il en est dans le détail :

Qui parle ?

Lorsque nous nous exprimons, nous le faisons toujours à partir d'un point de vue particulier qui est loin d'être exempt de toute mise en forme. Ainsi, être handicapé n'est pas seulement une expérience particulière du corps et de l'esprit. C'est également se trouver dans une situation qui est socialement organisée, par

des discours, des images, voire des stéréotypes qui forment nombre d'attentes plus ou moins implicites. En conséquence, prendre la parole en tant que membre d'une catégorie ou d'une autre (Mapuche, handicapé ou MSP), c'est courir un risque majeur. Celui d'être saisi par ce réseau de discours et d'attentes, ne pas être en mesure de s'en extraire, ne faire que les conforter, et donc finalement perdre la maîtrise de sa propre parole.

Les vidéos que nous avons visionnées ne font pas que transmettre la parole des personnes handicapées. Elles la mettent en forme et en scène, par des effets de prise de vue, de montage, d'édition de la bande sonore, etc. Sans être exhaustifs, nous avons repéré, dans les reportages présentés aujourd'hui, quatre stratégies principales de mise en forme de cette parole et de sa maîtrise. Certaines ouvrent un champ très large à la prise de parole par les personnes handicapées, d'autres l'encadrent plus ou moins fermement, parfois jusqu'au point de la recouvrir par un autre discours.

- Premièrement, dans plusieurs séquences ce sont explicitement les MSP, en tant que réalisateurs des films, qui prennent en charge les discours, que ce soit le leur ou celui des personnes handicapées. Cette situation est particulièrement explicite lorsque des surtitres ont été ajoutés aux images lors du montage. Ces quelques mots ne font pas que paraphraser ce que tout un chacun peut voir à l'écran. Ils ajoutent quelque chose qui est de l'ordre d'une « consigne de lecture ». Ils nous disent par exemple, dans le reportage « MSP je TEM » que les bouteilles d'huile et de vinaigre et des balances disposées dans une cuisine doivent être vues comme des instruments pédagogiques, respectivement comme des exercices de « lecture » et de « mesure ». Dans ces cas, le propos est clairement celui des MSP : ce sont eux qui dirigent notre attention de manière à ce que nous observions une dimension de leur activité qui sans cela nous échapperait. La situation n'est pas radicalement différente lorsque les surtitres reprennent textuellement les propos des personnes handicapées, comme dans le reportage « Trois générations de MSP vues par les travailleurs ». Ici non plus, ces incrustations textuelles ne sont pas complètement redondantes avec la bande son. Tout d'abord, elles renforcent le travail de montage en extrayant d'un ensemble d'images et de paroles quelques propos qui sont soulignés et mis en évidence. Mais ces surtitres font plus. Ils introduisent généralement la séquence filmée suivante qui illustre le propos par une situation concrète, de manière à valider le propos et le rendre pertinent. Ainsi, là où le spectateur non averti aurait vu un jeune adulte faire une démonstration de ponçage à un jeune adolescent, le spectateur averti et orienté par le surtitre est capable de voir que « les MSP nous apprennent un métier ».
- Une deuxième situation est celle où les personnes handicapées répondent aux questions qui leur sont posées par les réalisateurs de la vidéo. Le fait que ces

questions leur soient posées par des MSP ou par d'autres personnes est secondaire. Comme dans toutes les interviews, les personnes qui répondent le font sur instruction : elles sont invitées à parler dans les limites de l'espace balisé par les questions que se posent leurs interlocuteurs. Notre observation va plus loin que la simple mise en doute de la sincérité des personnes interviewées. Même lorsque les personnes interrogées disent vraiment ce qu'elles pensent de leur MSP, elles ne le font que dans l'espace très limité de questions stéréotypées, qui se retrouvent dans la plupart des reportages, telles que « qu'est-ce qu'un MSP », « que pensez-vous des MSP ? » ou « à quoi servent les MSP ? ». Ces questions stéréotypées *appellent* des réponses extrêmement pauvres. En général, il en ressort que les MSP sont des personnes qui accompagnent – plus ou moins bien – l'apprentissage des gestes et des techniques d'une profession. Mais l'essentiel est ici que, si les personnes handicapées parlent effectivement, le discours en revanche est maîtrisé par les producteurs du reportage. S'ils cèdent la parole à leurs interlocuteurs, ils ne leur octroient en quelque sorte qu'une « liberté surveillée ». Seuls les réalisateurs déterminent de quoi ces derniers doivent parler. A terme, cette situation peut tourner à un quasi-examen, au cours duquel la personne interviewée doit donner, face à la caméra, des réponses dont la qualité pourra être évaluée.

- Un troisième cas de figure est celui où les MSP donnent la parole aux personnes handicapées. Un cas emblématique de cette situation est offert par la première séquence de « MSP cet inconnu » présenté par la maison des jeunes. Elle présente le dialogue de deux adolescents sous une forme empruntée à la culture hip hop, rappelée par leur tenue vestimentaire et par le rythme chaloupé des propos. Ici, il n'y a aucun doute, c'est bien le discours des « jeunes » qui est mis en scène, sous une forme qui rappelle leur mode de vie. Pour autant, cette manière de faire ne garantit pas l'absence de lieux communs. En effet, si ce sont les adolescents qui parlent, ils s'expriment à partir d'un lieu qui est loin d'être neutre. Leur propos est balisé par un ensemble de conventions qui délimitent à la fois les thèmes et la forme de ce qu'ils disent. Ainsi, au cours de ce dialogue, il est question de consommation de cannabis, de l'escalade vers d'autres drogues, des conneries induites par des « fils de pute » et un « monde de merde ». Le reportage offre donc aux jeunes un espace pour exprimer leur culture. Mais il ne leur permet pas de maîtriser la réception qui lui sera réservée. Finalement, cette expression pourrait fort bien se retourner contre eux, dans la mesure où elle ne fait que confirmer les stéréotypes les mieux ancrés : les jeunes sont des fumeurs de joints et ils font des conneries, un petit peu comme les Mapuches sont des flemmards et des ivrognes.
- Une dernière stratégie mérite d'être mise en évidence. Dans le cas unique du document « à notre regard », c'est une personne handicapée qui prend la

parole et qui s'y accroche et, ce faisant, reverse bien des attentes et des stéréotypes véhiculés au sujet des personnes handicapées. Une séquence montre d'ailleurs que cela ne va manifestement pas de soi. Confronté aux questions de sa stagiaire, le MSP est dans un premier temps déboussolé. Il tente de renverser la situation en retournant la question qui lui est posée, c'est-à-dire de reprendre la maîtrise du discours. C'est avec fermeté que la personne handicapée lui rappelle que, cette fois, c'est elle qui pose les questions et qui évalue les réponses.

De quoi parle-t-on ?

Nous allons maintenant nous demander de quoi il est question dans ces reportages. Or, nous verrons que la réponse à cette petite question dépend étroitement de qui parle.

- Premièrement, revenons au cas des surtitres dont nous venons de voir que le discours est porté par les MSP. Dans ces cas, ces propos disent bien quelque chose au sujet des MSP. Mais ils le font surtout en montrant en quoi ils répondent à des déficiences ou à des carences des personnes dont ils s'occupent. Ceci est particulièrement évident dans le cas des deux termes empruntés au documentaire « MSP je TEM » : « lire » et « mesurer » associés à des accessoires de cuisine. Il serait bien sûr possible d'y voir une référence aux compétences des MSP en matière d'apprentissage des techniques de lecture et de mesure. Cependant, il convient de reconnaître que la bouteille d'huile et la balance ne sont des lieux d'exercice que pour des personnes qui ont du mal à lire et à compter. Il serait aisé de multiplier les exemples. A chaque fois que le discours est porté par les MSP, les compétences qui leur sont attribuées font fond sur les déficiences des personnes dont ils s'occupent. Finalement, il n'est pas exagéré de dire que, dans ces cas-là, le discours porte avant tout sur les personnes handicapées et leurs difficultés.
- Deuxièmement, nous avons observé le cas où les réalisateurs du film posent ou font poser des questions aux travailleurs des ateliers protégés. Ici encore, il est marquant de constater à quel point les thèmes des réponses se recouvrent. Les personnes interrogées disent en gros que les MSP leur apprennent un métier qui leur permettra d'acquérir une certaine autonomie financière. Pour le dire rapidement et en termes quelque peu savants, lorsque les personnes interviewées répondent à des questions, elles parlent presque exclusivement d'intégration par le travail. Autrement dit, les questions les invitent à reprendre à leur compte le discours institutionnel sur l'insertion professionnelle, sans pour autant le transformer ou se l'approprier. A tel point qu'il est difficile de leur attribuer à proprement parler leurs réponses.

C'est donc en creux que ces expressions font référence aux MSP, et plus précisément à leur imaginaire professionnel dans lequel l'activité salariée occupe une place privilégiée au palmarès des méthodes d'intégration. Il serait même tentant d'aller jusqu'à dire que cet imaginaire fait figure d'idéologie, si l'on prend en considération les mutations récentes du marché du travail et les difficultés qu'elles ont engendrées s'agissant d'offrir de véritables places de travail, que ce soit en économie libre ou protégée, à des personnes lourdement handicapées. Mais ce serait ici sortir de notre propos.

- Troisièmement, nous avons remarqué qu'il arrive que les reportages donnent la parole aux bénéficiaires de l'action des MSP. Dans l'exemple de la petite séquence de rap, de quoi est-il alors question ? Les propos des jeunes présentent leur monde qui est, pour la plupart d'entre nous, un autre monde. Ils parlent de l'expérience d'une vie menacée par la toxicomanie et marquée par les conneries et les sanctions pénales. Pour aller vite, disons en termes techniques que ces propos marquent une « différence culturelle ». Ils creusent entre ces jeunes et nous toute la distance qui nous sépare de leur culture, qui devient alors un véritable folklore littéralement fascinant, à la fois attirant et inquiétant.
- Enfin, nous avons déjà mis en évidence la spécificité de la vidéo « à notre regard », au fil de laquelle une personne handicapée prend la parole, s'en saisit, pour ne pas la lâcher. De quoi est-il alors question ? Ni de ses déficiences, ni de l'intégration par le travail, ni d'une distance culturelle, même si le film aborde, à un moment ou un autre, l'ensemble de ces thèmes. En effet, tous les propos sont renvoyés à l'expérience personnelle de la réalisatrice, qui évoque la manière dont elle vit ses problèmes de comportement, qui fait part de son agacement et de ses inquiétudes en attendant un hypothétique stage à la Télévision suisse romande. C'est sur ce même ton qu'elle présente son parcours institutionnel comme un difficile processus de « dressage », qui valorise, sous une forme pour le moins inattendue, le travail du MSP. Son propos nous donne donc l'accès à une forme de phénoménologie au cours de laquelle c'est la subjectivité de la réalisatrice qui est mise en scène et qui est auscultée sous sa propre conduite.

Comment parle-t-on ?

Jusqu'ici, nous avons montré comment les personnes qui prennent la parole et les thèmes dont elles parlent sont liés. Nous avons observé quatre cas de figure distincts : lorsque les MSP prennent la parole, ils parlent avant tout des déficiences des personnes dont ils s'occupent. Lorsque les personnes handicapées répondent à leurs questions, elles évoquent surtout l'intégration professionnelle. Lorsque la parole leur est laissée, elles mettent en scène une

différence culturelle. Enfin, lorsqu'elles se saisissent de la parole elles mettent à nu leur subjectivité.

Maintenant, nous allons nous intéresser à la manière de parler de ces thèmes ou, ce qui revient au même, à la manière dont ces films établissent le rapport entre les MSP et les personnes dont ils s'occupent.

- Les deux premiers cas de figure, balisés par le discours et les questions des MSP, mettent en scène des déficiences des personnes handicapées et les difficultés liées à leur intégration professionnelle. Ils dessinent en quelque sorte ce que l'on pourrait appeler un *rapport pédagogique* dans lequel les MSP apparaissent comme détenteurs de compétences susceptibles de remédier aux lacunes des personnes dont ils s'occupent.
- Dans le troisième cas de figure, l'accent est mis sur la spécificité du milieu culturel des jeunes, fait de déviance voire de délinquance, et donc nettement distinct de celui des MSP. Ici apparaît quelque chose qui ressemble fortement à une *relation ethnologique*, dont le musée d'ethnographie de Neuchâtel nous rappelle actuellement qu'il confine souvent au « cannibalisme ». Ainsi, nous avons vu comment la contestation qui introduit le reportage est progressivement dévorée par la routine d'un travail quotidien fortement encadré, avant d'être dissoute et ingérée dans le flot rassurant des canons de la musique commerciale.
- Enfin, le reportage articulé autour de l'expérience subjective d'une personne handicapée marque sans conteste que la conquête de cette parole passe par un indéniable *rapport de force*.

Nous voici donc au point de jonction de tous les types de reportages : au-delà de leurs différences notoires et des nuances qui les distinguent, tous parlent d'une manière similaire de la relation entre les MSP et les personnes dont ils s'occupent. Quel que soit le porteur de parole, quels que soient les thèmes abordés, tous dessinent une *relation asymétrique*, que ce soit celle du rapport pédagogique entre l'enseignant et ses élèves, du rapport ethnologique entre le chercheur et son objet d'étude ou du rapport de force qui s'engage autour de la maîtrise de la parole.

Précisons ce point en revenant à la séquence très éclairante au cours de laquelle la réalisatrice de « à notre regard » rappelle fermement à son MSP que c'est elle qui pose les questions. Ce petit bout d'échange montre sans équivoque que la maîtrise de la parole recouvre toujours un rapport de force, que prendre la parole, c'est parfois remettre les autres à leur place, voire même leur faire violence. Ceci est évident dans ce cas particulier, essentiellement parce que les rôles ont véritablement été inversés : c'est exceptionnellement la personne

handicapée qui maîtrise le discours, qui pose des questions au MSP, ou qui lui donne la parole.

Inversement, cette séquence révèle ce qui reste invisible lorsque l'ordre des choses est respecté, c'est-à-dire lorsque ce sont les MSP qui maîtrisent le discours, qui posent des questions, ou qui donnent la parole. En effet, dans ces cas, le rapport de force n'est pas immédiatement visible, mais ce n'est pas pour autant que ces situations en sont exemptes. En effet, chaque surtitre, chaque question posée, chaque concession d'un espace de parole, rappellent finalement que ce sont les MSP qui disposent du monopole de cette violence douce, légitime et invisible qu'est la maîtrise des discours, du leur et de celui des autres.

Au bout du compte, ce petit parcours dans les films présentés à l'occasion de cette journée nous ramène à une intuition philosophique de Michel Foucault. Au fil de son œuvre, il a en effet montré que le discours et sa maîtrise sont indissociables du savoir, et que ce dernier rime toujours avec des questions de pouvoir.

A ce point, nous vous proposons de considérer que ce petit festival de regards sur les MSP et leur travail s'ouvre sur une double question éthique. Est-il possible de parler des personnes handicapées sans leur faire violence ? Inversement, est-il possible de leur donner la parole sans entrer dans un inextricable rapport de force ? A ce point, nous rejoignons notre petite histoire introductive. En effet, ce sont des questions similaires qui se posent lorsque des journalistes rendent visite à des Mapuches. Est-il possible d'entrer en rapport avec eux sans les enfermer dans le rapport pédagogique, sans les dévorer en consommant leur patrimoine culturel, sans entrer dans une lutte sans merci pour la parole et sa maîtrise ?

Nous avons vu que faire parler des personnes habituellement privées de la maîtrise du discours sur elles-mêmes n'est pas chose aisée. En effet, il ne suffit pas de leur donner la parole pour qu'elles la prennent. Il faut encore créer des conditions dans lesquelles elles sont en mesure de contrôler sa production et sa diffusion. Faute de quoi, elles risquent fort de voir leur propre parole leur échapper, conforter les stéréotypes véhiculés à leur égard, et donc la situation se retourner contre elles.

De plus, il est apparu au fil de notre parcours que les techniques audiovisuelles sont d'autant moins anodines qu'elles sont la plupart du temps transparentes. Le cadrage des images, la prise de son et le montage contribuent largement à une mise en scène qui a d'autant plus d'effets de réalité qu'elle disparaît à la projection du film. Deux questions complémentaires se posent donc dès lors que l'on envisage de donner la parole à des personnes qui sont habituellement privées de sa maîtrise. D'une part, il convient de se demander comment la réalité présentée est mise en scène et organisée de manière à ce qu'elle soit intelligible pour un public distant. D'autre part, il s'agit d'examiner

qui sont les porteurs non seulement des discours rapportés dans un reportage, mais surtout de la mise en scène qui les encadre, les ordonne et leur donne sens.

A ce point, la complexité de la question apparaît dans toute son ampleur. Pour donner la parole, il ne suffit pas de braquer une caméra et de tendre un micro. D'abord, parce que ces instruments peuvent facilement devenir des moyens de contrainte, obligeant les personnes à parler et à agir, à répondre à des questions, alors qu'il est parfois dans leur intérêt légitime de se taire et de ne pas apparaître à l'écran. Ensuite, parce que le discours qui est produit par les images et les propos tenus devant une caméra est orienté par un ensemble de discours qui lui préexistent, et qui échappent dans une large mesure aux personnes qui prennent la parole. Dès lors, il est toujours possible de se demander, lorsqu'une personne est invitée à s'exprimer dans un documentaire, si ce que nous la voyons dire et faire est son discours, ou s'il s'agit d'un savoir élaboré par d'autres à son sujet et qui s'impose à elle. Enfin, pour donner la parole à des personnes qui en sont habituellement privées, il faut non seulement leur donner les moyens de produire et de maîtriser leur propre discours, mais leur permettre de le faire apparaître comme une proposition susceptible de subvertir le savoir, les stéréotypes et les lieux communs élaborés par d'autres à leur égard.

Peut-on laisser des personnes handicapées parler des MSP ?

Tous les documents présentés aujourd'hui ont résolu ces questions à leur manière et du mieux qu'ils l'ont pu. Nous ne sommes pas moralistes, nous n'allons donc pas nous lancer dans une évaluation des méthodes utilisées. Nous sommes encore moins éthiciens, nous n'allons donc pas proposer de solutions à ces difficiles questions. Nous sommes sociologues, et nous allons donc nous contenter de relever quelques-unes des solutions explorées par les réalisateurs des documents présentés aujourd'hui.

- La première est celle qui a été le plus utilisée au fil des documents. Plutôt que de produire un discours sur les MSP ou sur leurs bénéficiaires, plusieurs réalisateurs ont choisi de montrer leur *collaboration*. Ainsi nous avons les avons vus à l'œuvre autour de l'établi, du métier à tisser, dans les cuisines ou autour d'une table lors d'un entretien d'évaluation ou d'orientation. A quelques exceptions près, les réalisateurs n'ont manifestement pas osé pousser cette logique jusqu'à son terme, préférant couvrir ces séquences avec de la musique et utiliser ces images pour illustrer un propos rappelé en voix off ou au moyen d'un surtitre. Néanmoins, à quelques reprises, nous avons vu se développer des situations dans lesquelles ce ne sont ni les MSP ni leurs bénéficiaires qui monopolisaient la parole. Au contraire, c'est par les gestes, les regards et les corps qu'ils définissaient une relation que l'on pourrait qualifier d'intersubjective. Cette solution est élégante : elle offre une issue

explicite et économique à la question, privilégiant la mise en scène des rapports mutuels à la dénonciation de l'imposition ou de la domination. Cependant, il est possible de se demander à la lumière de cette journée si cette stratégie ne comporte pas une limite. A trop mettre l'accent sur une collaboration par ailleurs indéniable, ne risque-t-elle pas du même coup de passer sous silence une autre dimension tout aussi irréfutable : celles des enjeux de pouvoir liés à la prise de parole ?

- Une seconde solution a consisté à laisser parler le rapport de force, en confiant la maîtrise du discours aux MSP ou à leurs bénéficiaires. On pourrait évidemment faire à cette solution le reproche inverse de celui adressé à la précédente. A trop montrer les rapports de force institutionnels, ne va-t-on pas occulter les lieux où se dessine une forme d'inter-compréhension, et du même coup stériliser les germes créatifs d'où pourraient éclore de nouvelles formes de rapports entre les MSP et leurs bénéficiaires ? Mais cette critique ne rendrait pas justice au courage de ces solutions. En effet, il en faut une bonne dose aux MSP qui assument explicitement leur position à partir de laquelle ils maîtrisent le discours et donnent le ton. Cependant, le faire avec excès, c'est courir le risque de conforter l'évidence de la légitimité du pouvoir institutionnel, et marginaliser les bénéficiaires. Inversement, il faut une bonne dose de force voire de témérité aux usagers qui tentent de remettre en cause un partage de la parole inégalitaire et tenu pour acquis. Cependant, à trop s'y aventurer, ils risquent fort d'être réduits à la seule exposition de leur subjectivité, à laquelle ils pourraient être renvoyés au titre de « fortes têtes », de « durs à cuire ».
- A titre prospectif, nous voudrions suggérer que, pour travailler le rapport de force, une troisième solution aurait pu être exploitée : celle de la dérision. Elle aurait pu s'inspirer de la satire politique, qui nous a appris qu'il est possible de présenter sous un jour légèrement décalé les réalités les plus révoltantes et dramatiques. Pourtant, cet exercice périlleux nous a également appris qu'il est exigeant, et sans cesse menacé de tourner au cynisme.

A ce point, un rapide examen des reportages présentés aujourd'hui nous a permis de cerner un enjeu central : celui des rapports de force constitutifs de toute prise de parole. Il nous a également permis d'examiner quelques-unes des solutions qui peuvent lui être apportées, qui toutes comportent des limites. Laisser la parole à des personnes qui en sont habituellement privées, c'est toujours les exposer aux risques de l'euphémisme, du conservatisme, du subjectivisme ou du cynisme.

Pourtant, face aux enjeux de la parole, rien n'est jamais pire que le nihilisme consistant à se taire et à laisser-faire.